

# n° 5

# Conseil Municipal

---

Réunion du 11 Juin 1983

---

## Compte rendu

*(Adopté à la séance du 22 Octobre 1983)*

---

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur LE MAIRE - La séance du Conseil Municipal est ouverte.

L'ordre du jour comporte une seule question : la désignation des délégués de la Ville au Conseil Communautaire.

Nous allons faire l'appel.

M. FREMAUX, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**Présents :** Mme BELL, MM. BOCHNER, BODARD, Mmes BOUCHEZ, BRUNEL, BUFFIN, MM. BURIE, CACHEUX, Mme CAPON, MM. CARDON, CATESSON, CATTELIN, CHAUVIERRE, Mme CODACCIONI, MM. COLIN, DASSONVILLE, DAUBRESSE, Mme DAVIDT, MM. DEBEYRE, DEGREVE, Mme D'ERCEVILLE, MM. DEREUX, DEROSIER, DONNAY, Mme ESCANDE, MM. ETCHEBARNE, FREMAUX, FRISON, KEIGNAERT, LE JAN, MARTINOT, MATRAU, MAUROY, Mmes MERESSE, MOREL, MM. OLIVIER, PAUWELS, Mme PETIT, MM. PIERENS, PILATE, ROMAN, ROMBAUT, Mme STIKER, MM. SYLARD, THIEFFRY, VAILLANT, VIDAL, VIRON, WAVRANT, WINDELS.

**Excusés ayant donné pouvoir :** M. BERTRAND, Mlle CARBONNEAUX, M. CHOQUEL, Mme DEFRANCE, MM. DELANNOY, DESCAMPS, MOLLET, Mme NEFFAH, M. SINAGRA.

Monsieur LE MAIRE - Je vous remercie.

Je voudrais remercier les Lillois et les Lilloises qui sont avec nous pour cette séance qui sera rapide.

Je veux également saluer les pilotes du G.L.A.M., le Groupement des Liaisons



Aériennes Ministérielles, qui se trouvent exceptionnellement à cette réunion puisqu'ils sont reçus ici à Lille. Ce sont les pilotes des avions officiels qui dépendent à la fois du Président de la République et du Premier Ministre. Ils servent pour toutes les missions ministérielles et interministérielles.

J'ai parlé des pilotes, mais il y a aussi tous ceux qui ont des tâches administratives au G.L.A.M.. Je les salue et je les remercie de la possibilité qu'ils offrent au Maire de Lille de revenir régulièrement dans sa Ville.

Je leur souhaite un agréable séjour.

Nous avons appris l'hospitalisation du Docteur CHOQUEL qui a été opéré. Je suis l'interprète de l'ensemble du Conseil Municipal pour lui transmettre des vœux de bon rétablissement et pour lui exprimer notre vive sympathie.

J'apprends que Pierre GRARD, Conseiller Municipal d'Hellemmes et de Lille de 1977 à 1983, a, lui aussi, été hospitalisé, il a subi une opération à cœur ouvert.

Cette intervention s'est bien déroulée, me dit-on, il se rétablit dans de bonnes conditions et fait montre d'un optimisme et d'un moral excellent.

A lui aussi, nous souhaitons un rapide rétablissement et nous lui transmettons, au nom du Conseil Municipal, la cordiale sympathie de chacun.

---

Mes chers Collègues, une seule question est à l'ordre du jour du Conseil Municipal, la désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil Communautaire :

### **83/2/139 - Conseil Communautaire - Désignation des délégués du Conseil Municipal.**

« Au cours de votre séance du 27 mai dernier, vous avez, à l'unanimité, adopté la proposition d'accord amiable pour la répartition des sièges au Conseil de la Communauté Urbaine.

Monsieur le Préfet nous a fait parvenir ampliation de l'arrêté en date du 3 juin 1983 qui entérine l'accord amiable intervenu entre les communes incluses dans le périmètre de la Communauté Urbaine de Lille ».  
(sur la base de cent quarante délégués communautaires).

« La Ville de Lille, qui élit directement ses représentants, dispose de vingt deux sièges au Conseil de la Communauté Urbaine de Lille ».

Je vais vous demander de bien vouloir désigner vos délégués par vote secret.

J'ai reçu les candidatures, voici celles de la majorité :

Pierre MAUROY, Pierre DASSONVILLE, Gérard THIEFFRY, Bernard DEROSIER, Pierre WINDELS, Raymond VAILLANT, Monique BOUCHEZ, Bernard ROMAN, Pierre BERTRAND, Christian BURIE, Jean WAVRANT, Jeannine ESCANDE, Alain



CACHEUX, André COLIN, Claude SYLARD, Christiane MOREL, Jean-Raymond DEGREVE, Hector VIRON, Simone NEFFAH, Roger ETCHEBARNE, Gustave ROMBAUT, Claude CATESSON.

Voici les candidatures de l'intergroupe :

Bruno CHAUVIERRE, Jean-Jacques DESCAMPS, Jacques DONNAY, Monique D'ERCEVILLE, Monique STIKER, Robert LE JAN, Maurice DAUBRESSE, Jean PIERENS, Maurice MARTINOT, Gérard PILATE, Serge CATTELIN, Colette CODACCIONI, Michaël DEREUX, Jean-François SINAGRA.

Vous avez, sur vos tables, les bulletins de vote. Nous devons choisir vingt deux noms dans cette liste.

Je pense que le Conseil Municipal sera d'accord pour qu'on ne recommence pas vingt deux fois les opérations, et donc qu'il y ait un scrutin pour les vingt deux noms. On ne peut pas en faire figurer plus, mais on peut en laisser moins.

C'est l'avantage d'un vote à bulletin secret, qui permet de faire comme si on procédait vingt deux fois aux opérations.

Les groupes veulent-ils s'exprimer sur ce vote ?

M. COLIN ?

M. COLIN - Monsieur le Maire, mes chers Collègues, depuis la dernière réunion du Conseil Municipal, un élément nouveau est intervenu, la droite présente un candidat à la présidence de la Communauté Urbaine.

Je dois dire que ce n'est pas pour nous étonner. Lors du dernier Conseil, je disais, ici même, que la Direction de la Communauté Urbaine n'était pas une simple affaire technique, mais représentait un enjeu politique de premier ordre. Il est logique que la droite cherche à s'en emparer.

Tout montre qu'au plan national, elle est déterminée à tenter de destabiliser le gouvernement de gauche, par tous les moyens, même en soutenant les factieux comme cela s'est passé dernièrement, au cours de faits extrêmement graves pour la démocratie.

Elle est déterminée à faire flèche de tout bois pour entraver l'avancée des changements. M. CHIRAC l'a dit clairement en se déclarant : (je cite) « en guerre contre le système socialo-communiste ».

La traduction au plan local de cette déclaration de guerre chiraquienne, c'est la candidature contre le Président de la Communauté.

Pendant la campagne des élections municipales, l'opposition affichait sa volonté, ville par ville, de regagner le pays, d'établir des contre-pouvoirs localité par localité, pour faire obstacle à la politique nouvelle.

Voilà donc la signification de la candidature d'aujourd'hui.



La situation est compliquée à la Communauté du fait que si la gauche n'est plus majoritaire à elle seule, la droite ne l'est pas non plus. C'est dans ce contexte que la droite manœuvre, avance masquée, sous couvert d'apolitisme et de défense des intérêts des petites communes. Il est cependant aisé de faire tomber les masques.

Apolitique, un candidat qui se présente à la presse en compagnie des principaux responsables locaux de la droite et qui s'affirme d'emblée contre la politique gouvernementale ?

Représentant des petites communes, un homme soutenu par ceux qui ont créé de façon autoritaire la Communauté Urbaine, en contraignant les communes à se dessaisir d'une partie de leurs compétences, en obligeant un grand nombre d'entre-elles (la plupart des petites communes précisément) à adhérer à la Communauté Urbaine sans pouvoir siéger au Conseil ?

A l'inverse, depuis six ans, la majorité de gauche de la Communauté Urbaine fait progresser le respect de l'autonomie communale ; chaque Maire a été consulté sur les projets concernant sa commune.

La majorité de gauche a orienté l'action communautaire dans le sens de la coopération intercommunale.

Et puis, que pourrait apporter de bénéfique un tel candidat ? Il ne pourrait que mettre en œuvre ce qui nous a conduit, après vingt trois ans de gouvernement de droite, à la dévitalisation économique de notre agglomération, au chômage et à la crise.

Soyons persuadés qu'il aurait pour cela tous les moyens nécessaires, l'aide massive du grand patronat de Lille, Roubaix, Tourcoing.

En vérité, la solution d'avenir pour la Direction de la Communauté, c'est le rassemblement autour de la gauche unie, s'appuyant sur ce qui a été réalisé en six ans, sur notre travail efficace en matière de transport, de voirie, d'habitat, d'environnement, et utilisant à plein tous les atouts de la politique nouvelle, notamment dans le domaine économique.

L'intérêt général appelle, selon nous, une présidence de gauche et une représentation proportionnelle pour tous les courants politiques au sein du Bureau de la Communauté urbaine.

Comme je l'ai déjà dit, les communistes sont prêts à y prendre toute leur part.

En désignant ce soir nos collègues à la Communauté Urbaine, je tenais donc à exprimer notre volonté de faire échec aux manœuvres de la droite et de poursuivre dans la voie du changement en prenant appui sur celles et ceux qui se mobilisent pour sa réussite dans les entreprises et les localités.

Faut-il ajouter que, pour ces raisons, il nous a semblé impossible de désigner, parmi ceux qui vont représenter Lille, les élus de droite qui ne seraient pas en mesure de mettre en œuvre à la Communauté le contrat pour lequel les Lillois et les Hellemmois ont voté majoritairement en mars dernier, et qui plus est, sont des responsables politiques qui se font, dans cette enceinte, très patelins mais qui poussent à l'affrontement partout ailleurs.



Monsieur LE MAIRE - Je vous remercie, M. COLIN.

La parole est à M. le Recteur DEBEYRE.

M. DEBEYRE - Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le groupe des Personnalités se réjouit de voir sur la liste de la majorité, sur ses cinq membres au moins, l'un d'entre eux, surtout en la personne de Maître ROMBAUT qui connaît bien les collectivités locales et qui a occupé, dans cette Ville, des postes particulièrement importants, et qui était Vice-Président de la Communauté Urbaine.

C'est vous dire combien nous sommes d'accord avec les propositions que vous présentez.

Monsieur LE MAIRE - Je vous remercie, M. le Recteur.

La parole est à M. CATESSON.

M. CATESSON - Monsieur le Maire, chers Collègues, deux mots pour préciser en quelques points le sens de la candidature des radicaux de gauche à la Communauté Urbaine.

D'abord, je voudrais réagir dans le même sens que nos collègues communistes en disant qu'il me semble y avoir une contre-vérité quand on dit que les grandes villes font je ne sais quel combat contre les petites communes.

Si, aujourd'hui, Lille n'élit que vingt deux délégués, c'est parce qu'elle a renoncé à une proportionnalité qui lui aurait permis d'en avoir plus. Si on faisait une règle de trois, on verrait vite que sur cent quarante élus communautaires, par le jeu de la proportionnelle, on obtiendrait beaucoup plus que vingt deux sièges pour la Ville de Lille.

C'est donc bien parce que la Ville de Lille est consciente de la multi-polarité de cette Communauté Urbaine. Il y a au moins trois grandes villes, mais il y a aussi, aujourd'hui, Villeneuve d'Ascq, avec soixante mille habitants, Lomme, Armentières, Marcq-en-Barœul ; et une ville qui voudrait, si peu que ce soit, faire un quelconque colonialisme politique, n'aurait rien compris à ce qu'est la Communauté Urbaine. Notre attitude a toujours été l'inverse de celle-là dans les mandats passés.

Notre attitude a toujours été une attitude de solidarité, car nous sommes convaincus que la Métropole a besoin de toutes ses communes. Quand vous avez évoqué la Communauté Urbaine un peu comme un syndicat intercommunal, Monsieur le Maire, je vous dirai : oui, mais avec un supplément d'âme. Ce supplément d'âme, le Président NOTEBART a été capable de l'insuffler, et, comme je l'ai dit la dernière fois, 98% ou 99% des délibérations communautaires ont été prises à l'unanimité.

C'est dire que nous étions des gens du Nord qui savions parfois dépasser nos clivages politiques, comme nous serons obligés de le faire demain avec un Bureau à la proportionnelle, et qui pourtant aura un Président socialiste, qui n'a jamais mis son drapeau dans la poche, qui est un grand Président, et qui a su faire travailler toutes les forces vives de l'agglomération communautaire.

Voilà, Monsieur le Maire, chers Collègues, le sens de la participation des radi-



caux de gauche à cette Communauté, un sens de solidarité avec toute l'agglomération urbaine et un sens de solidarité avec la majorité à laquelle nous appartenons.

Monsieur LE MAIRE - Je vous remercie, M. CATESSON.

La parole est à M. CHAUVIERRE.

M. CHAUVIERRE - Monsieur le Maire, à la suite du Conseil Municipal du 27 mai 1983, nous avons été très étonnés de prendre connaissance, dans la presse, de la teneur de vos propos concernant la Communauté Urbaine. Je cite très brièvement quelques extraits d'articles de presse :

Le Figaro du mardi 31 mai : « Pierre MAUROY, resté jusqu'à présent dans l'ombre, intervient à son tour, et menace de boycotter, en tant que Maire de Lille, la Communauté Urbaine si M. NOTEBART n'est pas réélu ».

Dans la Voix du Nord du 28 mai, ont lit que la question de la présidence n'a pas été posée en Conseil, mais évoquée en aparté à la fin du Conseil. Je lis : « dans son esprit, cette disposition concernant le Bureau inclut bien évidemment, le treizième Bureau, son Président ».

Monsieur le Maire, vous n'avez pas démenti ces articles à travers lesquels il apparaît...

Monsieur LE MAIRE - Je n'ai pas l'habitude de le faire !

M. CHAUVIERRE - ... il apparaît que vous réservez vos déclarations importantes aux discussions de couloir qui suivent le Conseil Municipal.

Je suis persuadé que, pour leur part, les conseillers communautaires républicains resteront à leur poste pour assumer leur charge, et cela quelle que soit l'appartenance politique du futur Président de la Communauté Urbaine.

Il n'est pas acceptable que l'on soit prêt à sacrifier l'intérêt de notre Ville, l'intérêt de notre Communauté Urbaine, à des impératifs politiques, même si ce sont ceux du groupe socialo-marxiste qui vous a porté de justesse à la tête de la Mairie de Lille.

Il aurait également été bon que vous soyez explicite et positif sur le deuxième point, Monsieur le Maire. Vous qui avez, le 26 mars, comparé la Communauté Urbaine à un syndicat intercommunal avec une âme en plus, comme le disait M. CATESSON, (page 7 du compte rendu du Conseil Municipal en question), vous aviez promis que l'opposition républicaine de votre Ville serait représentée dans tous les syndicats intercommunaux, donc à la Communauté Urbaine, et je constate qu'aujourd'hui, vous revenez sur cette promesse.

Je vous demande, Monsieur le Maire, de démentir vos propos concernant votre boycottage de la Communauté Urbaine au cas où interviendrait l'élection de M. VANDORPE. IL est inadmissible que M. COLIN considère cette candidature comme « factieuse ». Nous n'en sommes pas encore au syndicat unique qui a le droit de manifester dans la rue, au parti unique qui a, seul, le droit de présenter des candidats !



Puisque vous parlez de la politique nationale, M. COLIN, on a vu cette semaine un certain nombre de choses déplorables, puisque maintenant on interdit le droit de manifester, le droit de grève. C'était M. VIRON qui en parlait la dernière fois au Conseil Municipal.

M. VIRON - A juste titre !

M. CHAUVIERRE - Je demande donc à notre Maire de démentir ses propos, ce qu'il n'a pas encore fait.

Je demande aussi à ce que l'on revienne sur cette décision selon laquelle les conseillers de l'opposition, ici dans cette Ville de Lille, ne seraient pas des conseillers municipaux à part entière, puisque vous nous refusez la proportionnelle lorsque vous sentez que les intérêts politiques de la région, au niveau de votre groupe, sont en danger.

J'attends surtout, Monsieur le Maire, un démenti concernant vos propos.

Monsieur LE MAIRE - La parole est à M. DEROSIER.

M. DEROSIER - Monsieur le Maire, je regarde toujours avec angoisse M. CHAUVIERRE ou certains de ses collègues quand ils parlent du « socialo-marxisme ». Je m'attends toujours à ce qu'ils s'étouffent car ces mots, dans leur bouche, doivent leur donner des boutons tellement ils les expriment avec mépris !

Je voudrais, M. CHAUVIERRE, qu'une fois pour toutes, mais je ne suis pas sûr de vous convaincre, vous cessiez de vous arroger le droit d'être les seuls républicains. Vous l'avez encore repris dans votre intervention, mais M. CHAUVIERRE, quand on appartient à un parti politique qui a soutenu les manifestations de la semaine dernière menées contre les institutions de la République et contre des membres du gouvernement, on ne peut pas se prétendre républicain !

Je suis préoccupé d'entendre le secrétaire fédéral du R.P.R. que vous êtes, le premier responsable de cette grande formation politique parmi les quatre qui animent la vie politique française, remettre en question en ce qui a été un engagement dans la commission dite « des bons offices ».

Je ne peux pas préjuger de ce que sera le vote final à la Communauté Urbaine le 20 juin prochain, mais nous aurons peut-être besoin de rappeler l'engagement des uns et des autres, et en particulier celui de votre formation politique, M. le Secrétaire Fédéral, M. le premier militant du R.P.R. !

Pour en revenir à notre débat, nous avons, c'est vrai, mené une forme de combat contre les communautés urbaines. Nous avons souhaité une évolution, je le disais le 27 mai dernier. Cette évolution est en cours vers ce que nous appelons de nos vœux, une véritable coopération intercommunale où la démocratie qui s'exprime à l'échelon des conseils municipaux est particulièrement respectée.

Nous avons, ici, dans cette assemblée municipale, respecté cette loi démocratique de la représentation de la minorité. Loi démocratique qui est notre fait, ne l'oublions pas, le fait de la majorité nationale à laquelle nous appartenons.

Nous avons fait tant et si bien que l'opposition du Conseil Municipal de Lille



siège dans toutes les instances extérieures (car intérieures, vous pourriez dire que c'est normal) et représente la Ville, proportionnellement à sa représentativité, au même titre que la majorité.

C'est vrai au Conseil d'Administration du C.H.R., qui est une grosse institution.

C'est vrai au SILILAM, syndicat intercommunal entre Lille et La Madeleine. Mais vos amis de La Madeleine, M. CHAUVIERRE, n'ont pas « renvoyé l'ascenseur », ce qui fait que, paradoxalement, l'opposition est majoritaire au SILILAM, alors qu'on aurait pu penser qu'il y aurait, dans un syndicat de cette nature, au moins parité !

Et puis, il y a Roubaix, il y a Tourcoing ! Deux grandes villes de la Communauté Urbaine où l'opposition a été élue en majorité aux dernières élections municipales, et où, à aucun moment, cette opposition majoritaire dans ces deux villes n'a permis la représentation de la gauche dans aucune des instances, et a fortiori pas à la Communauté Urbaine.

Alors, M. CHAUVIERRE, mes chers Collègues, nous sommes désormais dans une logique majoritaire et la Ville de Lille a confié ses intérêts en majorité à la liste que conduisait le Maire de Lille en mars dernier. Il est donc normal, en vertu de cette logique majoritaire, que les vingt deux représentants de la Ville de Lille au Conseil de Communauté Urbaine appartiennent à la majorité de cette Assemblée.

Monsieur LE MAIRE - Je vous remercie, M. DEROSIER.

Je voudrais intervenir à mon tour, mais pas sur les détails, M. CHAUVIERRE. Je vois que vous êtes un lecteur assidu du Figaro, mais en général, ce n'est pas ce journal qui rapporte correctement ce que je peux dire, ici ou ailleurs.

Je ne me fie pas du tout à ce qui est écrit dans Le Figaro, si ces lectures vous paraissent excellentes, c'est très bien, mais pour ma part, elles me paraissent contestables.

Je reviens au problème tel qu'il nous est posé. Je voudrais expliquer aux Lillois et aux Lilloises qui nous font l'amitié d'être là ce soir qu'il y a en fait plusieurs problèmes.

Le premier problème est la nécessité d'assurer une coordination, une coopération intercommunale. Il est évident qu'en 1983, et c'était déjà vrai il y a dix ou quinze ans, il n'est pas possible que la Ville de Lille, la Ville de Roubaix, la Ville de Tourcoing vivent seules dans leur coin.

Les techniques, les habitudes, les transports en commun ont évolué, tout a évolué, et la conception que l'on a des grands investissements collectifs est telle qu'il est nécessaire d'établir des règles de coopération intercommunale.

Ces règles de coopération sont satisfaites par l'intermédiaire des syndicats, avec un seul centre d'intérêt ou à vocations multiples, ou par les communautés urbaines. Ce ne sont pas des collectivités territoriales, la Communauté Urbaine de Lille n'est pas un territoire, les territoires ce sont les villes, les communes ; et au delà des communes, il y a une organisation qui est celle de la coopération intercommunale.

Voilà le premier point.



En ce qui concerne le deuxième point, je dis à M. CHAUVIERRE que M. DERO-SIER a eu raison de préciser qu'on nous avait imposé les communautés urbaines ; en effet on n'a pas pris de gants quand on les a créées ; en dépit des protestations des uns et des autres, la loi a été votée, appliquée, sans beaucoup de concertation.

Que voulait-on faire quand on a créé cette loi ?

On voulait essayer d'organiser la vie le mieux possible entre la ville-centre et sa banlieue. C'est le cas de Lyon, ville importante, avec sa banlieue, c'est le cas de Bordeaux, bref, c'est le cas de la plupart des communautés urbaines.

A Lille, le problème était différent : au lieu d'avoir une ville-centre, sur un million cent mille habitants, qui fasse trois ou quatre cents mille habitants, la Ville de Lille en compte seulement près de deux cents mille ; c'est en fait une agglomération bipolaire, avec, d'un côté Lille et de l'autre Roubaix et Tourcoing. Par conséquent, c'est l'organisation de l'agglomération avec la banlieue qui est autour de Lille, la banlieue autour de Roubaix et de Tourcoing, tout cet ensemble formant la Communauté Urbaine de Lille avec sa petite centaine de communes et ses un million cent mille habitants.

Il faut bien comprendre, car c'est capital, que la France, de tous les pays européens, est celui qui est resté le plus longtemps un pays rural. Autrement dit, les Français sont bien où ils sont, ils sont attachés à leur village, à leur petite ville : moins que les Allemands, moins que les Britanniques, moins que les Belges, moins que les Espagnols, moins que les Italiens, ils sont allés vers la ville. Ils finissent tout de même par y aller, et s'il y a une révolution qui s'est faite depuis vingt ans, c'est bien la révolution urbaine.

Maintenant, les Français sont dans les villes, notamment dans de grandes villes, et en 1990, 80% des Français y seront. Par conséquent, il fallait organiser la ville, et la communauté urbaine est faite pour cela, pour organiser les grandes villes, les grandes agglomérations, elle n'est pas faite pour organiser les villages.

Les problèmes des plus petites communes pourront être réglés, un jour, avec des communautés rurales. Vous savez que moi qui suis né et ai grandi dans un village, j'ai la plus grande considération pour les villages, y compris pour ceux qui se trouvent entre les grandes villes de Lille, Roubaix, Tourcoing.

Mais il ne faut quand même pas dénaturer la loi, sinon la Communauté Urbaine n'aurait plus de sens : il est parfaitement clair que c'est une grande agglomération qui doit être organisée autour des villes de Lille, de Roubaix et de Tourcoing, en prenant en considération les intérêts de tous ; il serait grotesque, déraisonnable, que la Communauté Urbaine évolue de telle façon qu'elle prenne en compte des intérêts qui pourraient s'opposer à ceux des grandes villes qui la composent.

Elle ne le fera certainement pas, mais je tenais à le dire car ceci est très important. Il va de soi que si la Communauté était ainsi détournée de sa vocation, ce n'est pas moi qui demanderais un changement, c'est le Conseil Municipal, c'est vous, parce que vous êtes élus par les Lillois !

Les Lillois apportent une part d'impôt à leur Ville, mais ils apportent aussi une grande part à la Communauté Urbaine, et un jour on le dira, ici, en séance plénière.

On ne peut pas faire évoluer les choses de telle manière que la Communauté



Urbaine méconnaît cette réalité, à savoir que les impôts de la Communauté Urbaine sont essentiellement apportés par les grandes villes.

Le hasard peut être politique, des votes pourraient contrarier cette évidence, mais en face du bon sens dont il faut faire preuve, chacun voit bien à la Communauté Urbaine de Lille qu'il faut faire une grande instance de coopération qui ne doit pas méconnaître les intérêts de Lille, Roubaix et Tourcoing, auxquels j'associe ceux de Villeneuve d'Ascq, qui a grandi et qui est maintenant la quatrième grande ville du groupe.

Je ne dis pas qu'il faut uniquement prendre en compte l'intérêt de ces grandes villes, je dis que la Communauté Urbaine de Lille, pour être digne d'elle-même et pour avoir un grand avenir, doit s'organiser dans des conditions telles que sans méconnaître l'ensemble des intérêts des communes, elle doit essayer d'organiser l'agglomération autour de ses pôles essentiels.

Il y a notamment deux pôles, combien d'articles ai-je lus dans la presse sur cette Communauté bipolaire, avec d'un côté Lille et de l'autre, Roubaix et Tourcoing.

Voilà la réalité. Il faut essayer de ne pas oublier cette constatation de nature, qui est une constatation de la géographie, de l'économie, de la vie de notre agglomération.

Bien entendu, et c'est le dernier point que je veux développer devant vous, s'y ajoutent des préoccupations politiques. Vous savez que la politique se glisse partout, sous les portes, dans les serrures, elle est comme les courants d'air, elle passe partout !

M. CHAUVIERRE, vous prenez mes propos comme ça dans le Figaro, mais il faut remonter aux sources, et il faut le dire aux Lillois !

On aurait pu s'en tenir à cent délégués à la Communauté, c'est la loi ! Si on s'en était tenu à cent délégués, les municipalités de gauche étaient avantagées, les grandes villes aussi, et là je reconnais que, dans ce cadre, on prenait davantage en considération les intérêts des grandes villes, en sous-estimant ceux des petites et moyennes communes.

Des discussions ont eu lieu ! Ne faites pas semblant de les ignorer, ce ne serait pas honnête ! Alors abandonnez le Figaro qui n'est pas au courant de ce qui se passe ici ! Vous êtes peut-être encore mieux au courant que moi de ce qui se passe car vous étiez sur place et moi j'étais à Matignon (c'est ce que j'ai répondu à un Député du Nord). Je n'ai participé à aucune de ces réunions, j'ai simplement été spectateur, mais la rumeur m'a appris qu'il y avait eu des conversations, qu'on était arrivé à un accord amiable, qu'on était passé d'une représentation de cent qui avantageait les grandes villes à une représentation de cent quarante pour prendre en compte les petites villes.

J'imagine que lorsque vous avez voté pour passer à cent quarante, vous ne l'avez pas fait en ignorant les problèmes ! S'il y a eu un accord pour passer de cent à cent quarante, c'est jouer un peu trop la naïveté de penser que c'est « l'air du temps » qui nous a fait passer à ce chiffre ! Derrière, il y a un accord pour respecter les règles de coopération, pour faire en sorte qu'on ne néglige pas ce que j'avais



moi-même dit, à savoir qu'il faut organiser la Communauté Urbaine de Lille compte tenu de la géographie, compte tenu de l'agglomération telle qu'elle est, avec ses deux pôles, Lille d'un côté, Roubaix et Tourcoing de l'autre.

Je n'en dis pas davantage, mais je précise que des engagements ont été pris par les uns et par les autres, ce n'est pas ici que je vais rappeler ces engagements chacun fera ce qu'il voudra, mais on verra ceux qui les tiennent et ceux qui ne les tiennent pas.

Les choses sont ainsi, je souhaite simplement que le Président NOTEBART puisse rester le Président de la Communauté Urbaine. Je crois que c'est un Président très ouvert, non seulement pour ses amis politiques, mais également pour ceux qui ne partagent pas son point de vue, chacun le reconnaît. Il a fait une excellente gestion, son compte administratif, ses comptes de gestion ont été adoptés à l'unanimité.

Quand on a un Président dont tous les comptes de gestion sont votés à l'unanimité, pour une Communauté Urbaine qui a bien des problèmes, je ne vois pas pourquoi on prend tant de mal à aller chercher un candidat pour l'opposer à lui !

Bref, ce sont vos affaires. Mais je pense qu'Arthur NOTEBART doit être élu Président de la Communauté Urbaine, qu'il doit y avoir un accord proportionnel avec la représentation de tous, conformément à ce qui a été souhaité.

J'ai même cru comprendre (mais je ne l'ai pas lu dans Le Figaro), à ne pas voir certaines candidatures, qu'il y avait au moins un acquiescement communautaire régional pour voir les choses de cette façon. Evidemment, de Paris, on est certainement venu dire « mais, que faites-vous là ? ». Et ici, vous vous faites l'écho de ceux de Paris ; mais vous êtes bien placé pour savoir que ceux qui donnent de véritables délégations, ceux qui sont les chefs de file, ce sont bien les territoriaux, et non les Parisiens !

Les territoriaux ont pensé qu'il fallait trouver une formule d'accord au niveau de cette Communauté Urbaine, et j'espère que la voix du territoire l'emportera sur la voix parisienne.

Nous allons maintenant passer au scrutin.

Les bulletins seront considérés comme valables s'ils comportent moins de vingt deux noms, il ne faut pas qu'il y en ait plus.

Mme DAVIDT et M. DEREUX vont assurer le rôle de scrutateurs.

Le scrutin est ouvert...

(Vote à bulletins secrets).

Le scrutin est clos. Je suspends la séance quelques minutes.

---

(Suspension de séance, dépouillement).

---



Monsieur LE MAIRE - La séance est reprise.

Je remercie les scrutateurs qui se sont donnés de la peine.

Voici les résultats :

Nombre de bulletins trouvés	:	59
Bulletins blancs ou nuls	:	<u>5</u>
Suffrages exprimés	:	54
Majorité absolue	:	28

Ont obtenu :

M. Pierre MAUROY, 44 voix, élu  
 M. Pierre DASSONVILLE, 44 voix, élu  
 M. Gérard THIEFFRY, 44 voix, élu  
 M. Bernard DEROSIER, 44 voix, élu  
 M. Pierre WINDELS, 44 voix, élu  
 M. Raymond VAILLANT, 44 voix, élu  
 Mme Monique BOUCHEZ, 44 voix, élue  
 M. Bernard ROMAN, 44 voix, élu  
 M. Pierre BERTRAND, 44 voix, élu  
 M. Christian BURIE, 45 voix, élu  
 M. Jean WAVRANT, 44 voix, élu  
 Mme Jeannine ESCANDE, 44 voix, élue  
 M. Alain CACHEUX, 45 voix, élu  
 M. André COLIN, 45 voix, élu  
 M. Claude SYLARD, 45 voix, élu  
 Mme Christiane MOREL, 44 voix, élue  
 M. Jean-Raymond DEGREVE, 45 voix, élu  
 M. Hector VIRON, 45 voix, élu  
 Mme Simone NEFFAH, 45 voix, élue  
 M. Roger ETCHEBARNE, 44 voix, élu  
 M. Gustave ROMBAUT, 51 voix, élu  
 M. Claude CATESSON, 43 voix, élu

Voilà donc ceux qui représenteront la Ville de Lille au Conseil Communautaire :

Ont obtenu :

M. Bruno CHAUVIERRE, 13 voix  
 M. Jean-Jacques DESCAMPS, 13 voix  
 M. Jacques DONNAY, 13 voix  
 Mme Monique D'ERCEVILLE, 13 voix  
 Mme Monique STIKER, 13 voix  
 M. Robert LE JAN, 13 voix  
 M. Maurice DAUBRESSE, 13 voix  
 M. Jean PIERENS, 13 voix  
 M. Maurice MARTINOT, 13 voix  
 M. Gérard PILATE, 13 voix  
 M. Serge CATTELIN, 13 voix  
 Mme Colette CODACCIONI, 13 voix



M. Michaël DEREUX, 13 voix  
M. Jean-François SINAGRA, 13 voix.

Excusez-moi d'être aussi monotone !

Ont obtenu également, bien qu'ils n'étaient pas candidats :

M. Albert MATRAU, 7 voix  
Mme Jacque BUFFIN, 6 voix  
M. le Recteur Guy DEBEYRE, 4 voix  
M. Bernard MOLLET, 4 voix  
M. Jean DELANNOY, 3 voix.

Il n'y a pas d'observation à faire ?

Le Conseil Municipal a voté, ceux que j'ai mentionnés sont désignés pour représenter la Ville au Conseil Communautaire.

Je vous remercie.

La séance est levée.

---

La séance est levée à 19 heures.

**N° 83/2/139 : Conseil Communautaire  
Désignation des délégués  
du Conseil Municipal**

*MESDAMES, MESSIEURS,*

Au cours de votre séance du 27 mai dernier, vous avez, à l'unanimité, adopté la proposition d'accord amiable pour la répartition des sièges au Conseil de la Communauté Urbaine.

Monsieur le Préfet nous a fait parvenir ampliation de l'arrêté en date du 3 juin 1983 qui entérine l'accord amiable intervenu entre les communes incluses dans le périmètre de la Communauté Urbaine de Lille.

La Ville de Lille, qui élit directement ses représentants, dispose de vingt-deux sièges au Conseil de la Communauté Urbaine de Lille.

Nous vous demandons de bien vouloir désigner vos délégués, par vote secret, au scrutin majoritaire à deux tours.

Sont candidats :

Messieurs Pierre MAUROY, Pierre DASSONVILLE, Gérard THIEFFRY, Bernard DEROSIER, Pierre WINDELS, Raymond VAILLANT, Madame Monique BOUCHEZ, Messieurs Bernard ROMAN, Pierre BERTRAND, Christian BURIE, Jean WAVRANT,



Madame Jeannine ESCANDE, Messieurs Alain CACHEUX, André COLIN, Claude SYLARD, Madame Christiane MOREL, Messieurs Jean-Raymond DEGREVE, Hector VIRON, Madame Simone NEFFAH, Messieurs Roger ETCHEBARNE, Gustave ROMBAUT, Claude CATESSON, Bruno CHAUVIERRE, Jean-Jacques DESCAMPS, Jacques DONNAY, Mesdames Monique D'ERCEVILLE, Monique STIKER, Messieurs Robert LE JAN, Maurice DAUBRESSE, Jean PIERENS, Maurice MARTINOT, Gérard PILATE, Serge CATTELIN, Madame Colette CODACCIONI, Messieurs Michaël DEREUX, Jean-François SINAGRA.

Bulletins trouvés dans l'urne	: 59
Bulletins blancs ou nuls	: 5
Suffrages exprimés	: 54
Majorité absolue : 28	

## Ont obtenu :

M. Pierre MAUROY,	44 suffrages	Mme Simone NEFFAH,	45 suffrages
M. Pierre DASSONVILLE,	44 suffrages	M. Roger ETCHEBARNE,	44 suffrages
M. Gérard THIEFFRY,	44 suffrages	M. Gustave ROMBAUT,	51 suffrages
M. Bernard DEROSIER,	44 suffrages	M. Claude CATESSON,	43 suffrages
M. Pierre WINDELS,	44 suffrages	M. Bruno CHAUVIERRE,	13 suffrages
M. Raymond VAILLANT,	44 suffrages	M. Jean-Jacques DESCAMPS,	13 suffrages
Mme Monique BOUCHEZ,	44 suffrages	M. Jacques DONNAY,	13 suffrages
M. Bernard ROMAN,	44 suffrages	Mme Monique D'ERCEVILLE,	13 suffrages
M. Pierre BERTRAND,	44 suffrages	Mme Monique STIKER,	13 suffrages
M. Christian BURIE,	45 suffrages	M. Robert LE JAN,	13 suffrages
M. Jean WAVRANT,	44 suffrages	M. Maurice DAUBRESSE,	13 suffrages
Mme Jeannine ESCANDE,	44 suffrages	M. Jean PIERENS,	13 suffrages
M. Alain CACHEUX,	45 suffrages	M. Maurice MARTINOT,	13 suffrages
M. André COLIN,	45 suffrages	M. Gérard PILATE,	13 suffrages
M. Claude SYLARD,	45 suffrages	M. Serge CATTELIN,	13 suffrages
Mme Christiane MOREL,	44 suffrages	Mme Colette CODACCIONI,	13 suffrages
M. Jean-Raymond DEGREVE,	45 suffrages	M. Michaël DEREUX,	13 suffrages
M. Hector VIRON,	45 suffrages	M. Jean-François SINAGRA,	13 suffrages

## Les membres suivants du Conseil Municipal ont également obtenu :

M. Albert MATRAU, 7 suffrages	M. Bernard MOLLET, 4 suffrages
Mme Jacque BUFFIN, 6 suffrages	M. Jean DELANNOY, 3 suffrages
M. le Recteur DEBEYRE, 4 suffrages	

Sont élus représentants du Conseil Municipal à la Communauté Urbaine de Lille, ayant obtenu la majorité absolue :

Messieurs Pierre MAUROY, Pierre DASSONVILLE, Gérard THIEFFRY, Bernard DEROSIER, Pierre WINDELS, Raymond VAILLANT, Madame Monique BOUCHEZ, Messieurs Bernard ROMAN, Pierre BERTRAND, Christian BURIE, Jean WAVRANT, Madame Jeannine ESCANDE, Messieurs Alain CACHEUX, André COLIN, Claude



SYLARD, Madame Christiane MOREL, Messieurs Jean-Raymond DEGREVE, Hector VIRON, Madame Simone NEFFAH, Messieurs Roger ETCHEBARNE, Gustave ROMBAUT, Claude CATESSON.

*Adopté*  
*Voir compte rendu p. 522*



M. MAUROY

M. FRISON

M. DEROSTER

M. VAILLANT

*M. Mauroy*

*M.F. : 3*

*Reunio*

*4/5*

M. COLIN

M. DASSONVILLE

M. DEBEYRE

M. CATESSON

M. DEGREVE

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

Mme BOUCHEZ

M. ROMAN

Mme MOREL

M. THIEFFRY

M. WINDELS

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

M. MATRAU

M. SYLARD

M. BERTRAND

M. VIRON

Mme CAPON

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

M. ROMBAUT

Mme MERESSE

M. DELANNOY

Mme DEFRANCE

M. ETCHEBARNE

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

M. KEIGNAERT

M. BODARD

Mme BRUNEL

M. MOILLET

M. BURIE

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

Mme BUFFIN

M. OLIVIER

M. PAUWELS

Mme PETIT

M. WAVRANT

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

Mme ESCANDE

M. CHOQUEL

M. CARDON

Mme NEFFAE

M. VIDAL

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

M. CACHEUX

M. BOCHNER

Mme BELL

M. FREMAUX

Melle CARBONNEAU

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

Mme DAVIDT

M. LE JAN

M. DAUBRESSE

M. DONNAY

M. BIERENS

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

M. MARTINOT

M. PILATE

Mme D'ERCEVILLE

M. DESCAMPS

Mme STIKER

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

M. CATTELIN

Mme CODACCIONI

M. CHAUVIERRE

M. DEREUX

M. SINAGRA

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

CONSEIL MUNICIPAL  
Reunions du 02 juillet 1983